

Projet d'extension du périmètre du site Natura 2000 FR 9101493 « Embouchure du Tech et Grau de la Massane »

Contexte

Le site Natura 2000 « Embouchure du Tech et Grau de la Massane » (FR9101493) est un site mixte qui s'étend sur une surface de 954 ha. Il est cogéré par le PNMGL pour sa partie marine (68%) et la Commune d'Argelès sur Mer pour sa partie terrestre (32%). Un second plan d'action a été établi pour la période 2022-2025. Parmi ses objectifs figure l'affinement des limites administratives du site établies en 1998 et basées sur des photos aériennes en y intégrant des nouveaux secteurs à enjeux écologiques définis par la DHFF en périphérie et à proximité du site actuel.

L'objectif de cette action est de clarifier les limites administratives du site. Ces enjeux écologiques sont établis à partir de la (DHFF) de 1992 qui régit le site Natura 2000 et ont été définies sur site suite aux différentes expertises menées auparavant par le CEN Occitanie et le CBN Med.

Cette proposition a d'abord été émise par les animateurs du site en 2019 lors du premier plan d'action. De ce fait, une synthèse des éléments patrimoniaux et des informations cadastrales a été effectuée pour clarifier les enjeux et définir les potentielles contraintes liées à la maîtrise foncière.

Actuellement, le site Natura 2000 présente une imprécision dans ses limites, ce qui ne facilite pas la compréhension des informations cadastrales. C'est pourquoi la modification du périmètre permettrait de marquer de façon plus cohérente les limites de gestion et de conservation des espaces naturels sur le littoral de la commune. Par ailleurs, notons que la plupart des parcelles en question sont situées sur la RNN du Mas Larrieu.

4 secteurs sont concernés sur la commune : La Réserve Naturelle du Mas Larrieu (en partie commune d'Elne), la Marena (Riberette), le Tamariguiet et le Racou.

Echéancier (voir annexe II)

Acteurs impliqués

Maîtrise d'Ouvrage	Maîtrise d'œuvre	Partenaires
OFB / PNMGL Commune d'Argelès sur Mer	Commune d'Argelès sur Mer Préfecture des Pyrénées-Orientales DDTM	DREAL

Résultats attendus

Un dossier technique sera transmis à la DDTM pour servir de synthèse pertinente basée sur la démonstration des enjeux écologiques liés à la DHFF. Cette opération sera suivie par une instruction officielle de la demande de modification du périmètre auprès des services de l'état. A l'issu de cette démarche, nous proposerons par la suite des mesures de gestions adaptées à la conservation des habitats naturels.

Bilan des surfaces	
Surfaces potentiellement ajoutées au site	75 ha
Surfaces potentiellement retirées au site	22 ha
Gain total	53 ha (31 ha pour la partie terrestre et 22 ha pour la partie marine)

Secteurs de modification du périmètre (voir carte)

NB : En bleu et en rouge figurent les secteurs qui pourraient être respectivement ajoutés et retirés au périmètre actuel

Ajouts	
Zone 1 Bocal du Tech commune d'Elne :	Partie terrestre : Les parcelles situées sur la plage de la commune d'Elne en réserve naturelle. Les pannes dunaires Tech comportant le <i>Tamarix africana</i> (espèce protégée au niveau national) sont soumises régulièrement à la dynamique sédimentaire et au recul du trait de côte. Leur mise en défens de la dune contribue à éviter le piétinement et contribue à leur restauration. Par ailleurs, l'arrêt du nettoyage mécanisé des cribleuses HIC : Dunes mobiles embryonnaire (2110)

Plan d'Action 2022-2025 / Site Natura 2000 FR9101493 « Embouchure du Tech et Grau de la Massane », partie terrestre
Cogestion Commune d'Argelès sur Mer et Parc Naturel Marin du Golfe du Lion (OFB)



	<i>Rappel : un Habitat d'Intérêt Communautaire (HIC) est un habitat rare ou endémique, qui découle de la Directive Habitat Faune Flore (DHFF) de 1992.</i> <u>Partie marine :</u> Cohérence avec le linéaire de côte (PNMGL)
Zone 2 Zone humide commune d'Elne : 	- Ajustement au parcellaire de propriété en marge du site - Ces parcelles situées aux limites de la RNN font partie de la ZNIEFF de Type 1 du Mas Larrieu et de la ZNIEFF de Type II « Embouchure du Tech et Grau de la Massane » abritent une panne de roselière à phragmites. <i>Rappel :</i> - Une ZNIEFF de type I est un secteur caractérisé pour son intérêt biologique remarquable - Une ZNIEFF de Type II est un secteur caractérisé pour ses grands ensembles naturels riches et peu modifiés HIC : Forêt-galerie à Saules blancs et peupliers blancs

	Par ailleurs, la plupart des parcelles du secteurs sont en cours d'acquisition par la commune d'Elne.
Zone 3 Métairie du Mas Larrieu	<u>Agropastoralisme :</u> L'ajout de ces parcelles agricoles s'inscrirait dans la continuité de l'accompagnement de la gestion agropastorale extensive en partenariat avec le GAEC TerrAlbera, qui permet de maintenir les milieux ouverts et de restaurer des prairies de fauches que constituent les friches actuelles. <u>Enjeux sur les chiroptères :</u> grande richesse spécifique (la moitié des espèces du département sont présentes sur la réserve, 5 espèces de la DHFF) - Grand rhinolophe - Petit rhinolophe - Murin de Capaccinii - Minioptère de Schreibers - Murin à oreilles échancrées Grâce au Plan de Relance, le CDL a financé en 2023 la rénovation du bâtiment agricole pour les chiroptères, dont plusieurs espèces figurent en annexe II de la DHFF.
Zone 4	<u>Marenda (Ripisylve de la Riberette) :</u> Cette partie de la Riberette comporte un ancien bras du cours d'eau. Elle constitue un véritable corridor écologique pour les lépidoptères et l'avifaune.

		<u>HIC</u> - Rivière avec berges vaseuses avec végétation du <i>Chenopodium rubri p.p.</i> et du <i>Bidention p.p.</i> (3270)
Zone 5 		La <i>Joncassa</i> est un marécage très embroussaillé qui comporte la partie orientale du bois de la Vernède, qui demeure à ce jour l’aulnaie est la mieux conservée de la Méditerranée française. Pour ce qui est des <i>Conques</i>, certaines parcelles qui sont bordées par une frênaie oxyphylle pouvant servir de refuges aux chiroptères pourraient être restaurées en prairies de fauche. <u>HIC</u> - Rivière avec berges vaseuses avec végétation du <i>Chenopodium rubri p.p.</i> et du <i>Bidention p.p.</i> (3270) - Forêts galeries à <i>S. alba</i> et <i>P. alba</i> (92A0) Calage avec les limites de la ZNIEFF de Type II « Embouchure du tech et Grau de la Massane » qui comporte une partie du bassin versant de l’Agull de Capdall. <i>Rappel : Une ZNIEFF de type II est un secteur riche et peu modifié caractérisé par sa potentialité biologique importante</i>
Retraits		
Zone 1		Ajuster les parcelles avec les limites de la RNN du Mas Larrieu (parcelles cultivées)
Zones 2, 3, 4 et 5		Objectifs :

	- Faciliter la compréhension des limites cadastrales - La plupart des parcelles en bordures du site sont urbanisées et donc sans intérêt écologique : camping du Roussillonnais, école des Tamaris, résidences, ...
Zone 6 Port d'Argelès	Domaine public portuaire Embouchure de la Massane suite à son endiguement lors de la construction du port d'Argelès sur Mer en 1989. Cet endiguement a permis à la Massane de se jeter directement en mer : les tempêtes de vents d'est faisaient autrefois déborder la Massane dans la Plaine du Roussillon. Les biohuts mis en place par le PNMLGL constituent une nurserie pour l'ichtyofaune et de support pour la faune benthique (huîtres).  <i>Un biohut</i>

	Il restera à étudier si des mesures compensatoires sont à envisager dans le cadre du projet d'agrandissement du port d'Argelès (création de nouvelles zones humides ? mares ? plantations de feuillus ? ...)
--	--

Annexe I

Annexe : liste des abréviations

CBN Med : Conservatoire Botanique Méditerranéennes

CDL : Conservatoire Du Littoral

CEN : Conservatoire d'Espaces Naturels

DDTM : Direction départementale des Territoires et de la Mer

DHFF : Directive Habitat Faune Flore

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

GAEC : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

HIC : Habitat naturel d'Intérêt Communautaire

MNHN : Muséum National d'Histoire Naturelle

MTES : Ministère de la Transition Écologique et Solidaire

OFB : Office Français de la Biodiversité

PNMGL : Parc Naturel marin du Golfe du Lion

RNN : Réserve Naturelle Nationale

ZNIEFF : Zone d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

Annexe : pièces constitutives du dossier de modification du périmètre

Composition d'un dossier de modification de périmètre d'un site Natura 2000		
Pièces du Dossier		Dossier de Consultation CT et EPCI
		Avis des CT et EPCI
		Avis des Militaires
		FSD Modifié
		Fiche de synthèse (signature Préfet de dpt)
		Fichier SIG (nouveau site)
		Cartographies
Il est à noter qu'une note technique peut se joindre au dossier de modification de périmètre en tant que de besoins, (rédigée par la DREAL) afin de justifier ou d'expliquer des problèmes de cohérences écologiques, de surfaces, présence ou absence d'Habitats ou d'espèces, problème de gouvernance, historique à connaître, ou tout autre élément intéressant à porter à la connaissance des instances nationales. Il est à noter que pour 2 sites ayant un DOCOB commun (ZSC/ZPS) il y a forcément 2 dossiers de modification de périmètres (1 pour la ZSC et 1 pour la ZPS).		